

Monsieur **COUVIN** Jean-Claude
Commissaire enquêteur
20 rue Victor **SCHOELCHER**
52100 - SAINT-DIZIER -
Tél : 03.25.05.79.91.
-0-0-0-0-0-

Le 10 Novembre 2022.

Monsieur le Préfet

OBJET : Enquête publique relative au projet de parc éolien porté par la SARL PE de la " Côte du Moulin " à VESIGNEUL-SUR-MARNE.

Références : Ordonnance de désignation n° E22000053/51 du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne du 3 juin 2022.

Arrêté AP n° 2022-EP-142-IC du Préfet de la Marne en date du 12-08-2022 prescrivant l'enquête publique du 20-09-2022 au 21-11-2022.

- Articles **L.123-15** et **R.123-19** du Code de l'environnement.

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un délai supplémentaire pour la remise du rapport et de mes conclusions concernant l'enquête précitée pour mener à son terme ma mission d'enquête, perturbée par des problèmes techniques de matériel informatique et de santé due à une infection "covid". Ces difficultés accumulées imprévues pénalisantes m'ont énormément retardé dans mon travail de fin d'enquête concernant le traitement des observations du public avec la réponse du maître d'ouvrage, l'élaboration du rapport et de mes conclusions.

Je sollicite respectueusement un délai supplémentaire de 15 jours soit du 22-11-2022 au 6 décembre 2022.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

DESTINATAIRE :

Monsieur le Préfet de la Marne
Direction Départementale des territoires
40 boulevard Anatole France
51037 - Châlons-en-Champagne -

